

PRESENTATION DES DISCIPLINES

<u>Discipline</u> : Education Musicale et Chant Choral	<u>Nom</u> : BAUD Jocelyne
<u>Se présenter</u> : Professeur d'Education Musicale et Chant Choral, animatrice catéchèse pour les classes de 6èmes.	
<u>Que va t-on faire ?</u> <ul style="list-style-type: none">- interpréter un répertoire varié avec expressivité ;- reproduire et interpréter un modèle mélodique ou rythmique ;- identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans un temps historique ;- identifier et nommer les ressemblances et les différences dans deux extraits musicaux ;- s'approprier un lexique musical ;- argumenter un jugement sur une musique ;- décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents ;- imaginer l'organisation de différents éléments sonores ;- faire des propositions personnelles lors de moments de création et d'interprétation ;- écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité ;- mettre en scène une production collective.	
<u>Que faut-il avoir en cours ?</u> Son porte-vues et sa trousse.	
<u>Travail et attitude attendus</u> <ul style="list-style-type: none">- dater et titrer tous les cours ;- copier les définitions (notées en rouge) à apprendre par cœur ;- réviser ses leçons avant chaque cours ;- réécouter les extraits musicaux étudiés en classe ;- consulter régulièrement le cahier de textes électronique même si les devoirs ont été notés dans le cahier de textes de l'élève ;- se mettre à jour après une absence ;- respecter les règles du cours d'Education Musicale (voir le règlement intérieur) ;- faire signer toutes les évaluations ;- se tenir au courant de l'actualité musicale. <p style="text-align: center;">IL YA TOUJOURS DU TRAVAIL A FAIRE EN EDUCATION MUSICALE</p>	
<u>Quels modes d'évaluations ?</u> <ul style="list-style-type: none">- évaluation orale : interprétation individuelle ou collective du projet musical ;- évaluations écrites : tout travail est susceptible d'être évalué (activité individuelle ou collaborative pendant une séance, synthèse du cours réalisée par l'élève, validation des acquis d'une séance ou d'une séquence, recherches à la maison...) ;- le porte-vues peut être ramassé et noté à tout moment.	
<u>Remarques ou spécificités disciplinaires</u> <ul style="list-style-type: none">- signer le règlement intérieur ;- un atelier « chant choral » ouvert à tous est proposé le jeudi entre midi et 14 heures après le repas.	